

Formations

INTERVENANTS EN MILIEU CARCERAL

Fiche de candidature à la formation fédérale « intervenant en milieu carcéral »
Maison d'arrêt de Bois-d'Arcy, lundi 20 et mardi 21 novembre 2023

Club FFB 2023/2024 affilié sous le n° :

Nom du club :

Adresse :

Nom et téléphone du président :

Coordonnées de la personne en charge de ce dossier au sein du club

Nom et prénom :

Téléphone :

Adresse e-mail :

Licencié FFB candidat à cette formation (obligatoirement licencié FFB 2023-2024)

N° de licence:

Nom et prénom :

Date de naissance :

Adresse :

Mail :

Téléphone :

Statut : Salarié Bénévole (fonction) :

Diplôme(s) permettant l'enseignement de la boxe et années d'obtention :

Pièces à fournir obligatoirement

- Photocopie recto verso (de TRES bonne qualité) de votre pièce d'identité.
- Photocopie de votre diplôme de « Prévot fédéral » et de vos diplômes d'Etat.
- Photocopie de votre licence fédérale pour la saison 2023-2024.
- Une lettre de motivation pour cette formation et vos projets d'intervention en milieu carcéral
- Chèque de 200 €, à l'ordre de la FF Boxe

Cette fiche est à retourner avant le Vendredi 20 Octobre accompagnée des pièces à fournir, par courrier, à l'adresse suivante de votre Comité Régional

Tout dossier incomplet ne sera pas recevable pour intégrer cette formation.